

L'AGROÉCOLOGIE & LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES

Contexte

Les écosystèmes terrestres sont aujourd'hui fortement fragilisés par l'expansion des activités humaines (agriculture, activités extractives, artificialisation des sols, ...), et leur dégradation alimente les crises sociales, sanitaires ou encore sécuritaires. La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes est un appel lancé à tous les pays du monde à s'unir pour protéger et restaurer les écosystèmes dans l'intérêt de la nature et des êtres humains. Elle vise à mettre un terme à la dégradation des écosystèmes et à les restaurer afin d'atteindre les objectifs mondiaux de développement durable. Selon la CNULCD la restauration des terres est une stratégie à bénéfices multiples qui crée des emplois, génère de la prospérité et contribue à renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes face aux changements climatiques, à la sécheresse, aux inondations, aux incendies et à d'autres catastrophes naturelles. Elle permet de séquestrer le carbone de l'atmosphère, d'améliorer la quantité et la qualité de l'eau, et d'étendre les habitats pour la faune et la flore. L'agroécologie, par ses multiples bénéfices sociaux, économiques et environnementaux, est une piste des plus intéressantes pour favoriser une bonne articulation entre le développement des activités agricoles dans le monde et la préservation voire la restauration des écosystèmes.

Facteurs d'intensification de la perte des écosystèmes :

La dégradation des écosystèmes résulte des pressions anthropiques, exacerbées par les manifestations des changements climatiques. Parmi ces facteurs, il convient de citer :

- La surexploitation des terres et des aires de pâturage ;
- La coupe abusive des arbres pour le bois de chauffe et le fourrage ;
- Le défrichement et la perte progressive du couvert végétal ;
- La consommation excessive des ressources en eau ;
- Les inondations, sécheresses et événements climatiques extrêmes ;
- L'usage de produits toxiques entraînant la disparition des espèces.

Les arguments issus du terrain

L'agroécologie permet une transformation harmonieuse des paysages

- L'agroécologie permet la compréhension systémique des processus fondamentaux qui régulent le capital et les flux de facteurs de production, ce qui permet d'élaborer les modèles prédictifs des effets des techniques de gestion sur la capacité productive et régénératrice de la matrice paysagère à court et à long terme ;
- La diversification conçue par la logique paysanne favorise les interactions biologiques et les synergies bénéfiques entre les différentes composantes des écosystèmes, afin de faciliter la régénération de la santé du sol et le maintien de la capacité de productivité et de régénération de la végétation.

L'agroécologie s'adapte au développement territorial

- L'intégration des principes agroécologiques dans l'accompagnement des communes à l'élaboration de leur plan de développement favorise le développement durable des territoires ;
- L'organisation collective et la gestion participative des ressources contribue à assurer une bonne cohabitation des agriculteurs, éleveurs, forestiers et autres usagers.

L'agroécologie permet de préserver les ressources

- La valorisation de l'agrobiodiversité, de l'agroforesterie, de la gestion de l'eau et des connaissances locales améliore la durabilité et l'adaptabilité des systèmes de production ;
- Le déploiement de pratiques agroécologiques de gestion durable des terres (association de cultures, successions culturales, plantes de couverture...) et d'aménagements antiérosifs (CES/DRS) préserve la qualité des terres.

Pour favoriser la restauration des écosystèmes, l'agroécologie présente des intérêts majeurs dont certains ont été identifiés à partir d'initiatives et d'expériences de terrain et sont partagés ici.

Les messages de la société civile

Pour faciliter le déploiement de l'agroécologie, toutes les parties prenantes doivent prendre conscience de leurs capacités à porter le changement.

Les bailleurs de fonds et organisations internationales

- Renforcer les systèmes de financement des projets en agroécologie en incluant des options de financement à long terme permettant de valoriser des résultats qualitatifs en matière de restauration des écosystèmes ;
- Inviter les Conventions de Rio sur l'environnement (UNCCD, UNFCCC et UNCBD) et les autres organisations internationales et régionales à l'adhésion aux initiatives sur l'agroécologie comme approche de restauration des écosystèmes ;
- Dans le cadre de la décennie sur la restauration des écosystèmes, mettre en lumière les atouts des agroécosystèmes tels que les oasis, les oliveraies ou les zones agropastorales.

Les gouvernements

- Sécuriser l'accès aux terres (privées et/ou collectives) pour les populations vulnérables afin de faciliter les investissements à moyen et long termes favorables à l'agroécologie et à la restauration des écosystèmes ;
- Mettre en place des mécanismes permettant d'accompagner les phases de transition vers l'agroécologie (investissements initiaux, gestion des risques) ;
- Assurer la cohérence des politiques publiques en supprimant les incitations et subventions à des pratiques agricoles non durables.

La recherche et l'éducation

- Fournir des données scientifiques sur les bénéfices des systèmes de productions agroécologiques sur les ressources naturelles, en tenant compte des spécificités des écosystèmes ;
- Intégrer l'agroécologie dans les cursus des centres de formations professionnelles agricoles et universitaire ;
- Développer des plateformes nationales et internationales de partage des connaissances scientifiques sur l'agroécologie. ”

**AGROECOLOGY
RIGHT
NOW!**

Nous ciblons les Objectifs de développement durable (ODD) 15 (vie terrestre), tout en contribuant aux connaissances et aux pratiques de développement visant l'atteinte des ODD 1, 2, 3, 5, 6, 10, 12 et 13.

